

**ASSEMBLEE GENERALE AFMONT
MOUNTAIN PLANET DE GRENOBLE 24 avril 2014**

L'AG commence à 8 heures.

Elle est animée par son président Pierre METAYER et par les deux Vice-présidents Régis DECOLASSE et Didier BIC.

Plus de 30 personnes sont présentes.

Ordre du jour :

1. Accueil salle SEPT-LAUX
2. Cotisations - factures
3. Site Internet
4. Congrès DSF
5. Questionnaire sa
6. Anticiper c'est gagner
7. Montagne 2040
8. Commission été
9. Andorre
10. Présentation Congrès DSF Montpellier Pierre Yves Manfredi

2- ADHESIONS :

76 adhérents

55 à jour des cotisations. Merci aux autres de régler leur cotisation.

3- SITE INTERNET :

55 fiches remplies ce qui est trop peu

500 Visiteurs /mois

Suivi des news à perfectionner

4- DSF ADSP :

Suite à de nombreuses discussions, l'accord a été trouvé et l'AG de l'ADSP se déroulera en même temps que le congrès de DSF.

Les dates de ces manifestations qui auront lieu à Montpellier sont les 7 et 8 octobre 2014.

L'exposition fournisseur sera commune. Une proposition de tarification négociée avec ADSP et DSF vous sera proposée prochainement.

La soirée du 7 octobre sera commune.

L'Afmont remercie toute les parties qui ont contribué à ce regroupement jugé nécessaire en matière de cohésion et générateur d'économie.

Bravo à tous !

5-QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION DU SAM

Nous vous avons fait passer un questionnaire de satisfaction pour l'édition 2014 et nous vous demandons d'y répondre le plus rapidement possible.

6 ANTICIPER C'EST GAGNER

Résumé des épisodes précédents

Questionnaire d'enquête envoyé cet hiver aux adhérents = 40 Réponses

Pour 81% les problèmes de délais sont importants ou critiques

Top 5 > Qualité / Coûts / Désorganisation / Relation Client / Sécurité

69% voient ce qui pourrait être fait chez eux pour limiter le risque

91% voient ce qui pourrait être fait chez les clients !

81% sont prêts à participer à une séance de travail "Afmont" sur le sujet

Réunion du 20 Mars annulée faute de participant !

Réunion Commission Anticiper à venir > à ouvrir aux adhérents intéressés ?

- quelle suite entre les adhérents Afmont ?
- quelle suite avec les clients/donneurs d'ordres ?

Discussion pendant l'AG

Proposition : travailler sur l'édition d'une synthèse des actions qui pourraient être menées pour diminuer les commandes tardives et le risque inhérent.

DSF est d'accord pour diffuser une note de synthèse de ce type auprès de ses adhérents.

Montagne leaders OK pour héberger séance de travail de ce type dans leurs locaux.

80% des personnes interrogées sont ok pour s'investir dans la réflexion mais 4 personnes seulement se sont inscrites à la réunion de travail du 20 mars (qui a de fait été annulée).

Le "retard client" est entré dans les habitudes, c'est comme un "acquis", nous prenons en interne les mesures pour nous y adapter

Quel type de message devons-nous émettre vers les collectivités et les exploitants pour les sensibiliser ?

Attention : les autorisations administratives vont une nouvelle fois retarder voire empêcher les travaux pendant l'été / préservation environnement, Tétra Lyre, etc. Les travaux risquent de se concentrer à partir de septembre.

Doppelmayr : nous avons mis en place tout un travail en amont qui fait qu'aujourd'hui nous n'avons plus de projets "désorganisant". C'est un travail de fond et qui s'est fait sur le long terme au niveau plan commercial -> expliquer au client qu'à partir d'une certaine date il n'est plus possible de produire, et donc de commander.

MND : nous sommes d'accord sur ce principe, c'est dans ce sens qu'il faut aller et sensibiliser les clients.

Remarque : certaines sociétés peuvent considérer les commandes tardives comme intéressantes car la négociation se fait alors sur le délai et non plus sur les prix.

Doppelmayr : Il y a un facteur important, c'est la sécurité. Il y a quelques années nous étions encore sur les chantiers le 22 décembre avec un risque important de mauvaises conditions. Nous avons eu des accidents. Aujourd'hui le 4 décembre maxi tous les chantiers sont terminés. Mais cela a pris des années pour arriver à ce résultat.

Proposition Lumiplan : organiser des réunions par type de métier et partager les expériences des adhérents sur ce sujet.

Siège social : La Pyramide, 61 voie Champollion, Alpespace 73800 Francin. Association loi 1901 : w381004149

Adresse postale: Afmont 22 avenue Littré 38100 Grenoble Tél. 06 511 119 74. Mail : afmont@orange.fr

EDF : nous avons modélisé le timing des autorisations administratives car pour nous, "le dernier moment" est impossible.

7-MONTAGNE 2040

Nous vous invitons à lire le Rapport "Montagne 2040" de la région en pièce jointe.
La dimension "activités ski ou autour du ski" est absente dans le rapport.

Rdv à programmer à la région fin juin ?

8-COMMISSION ETE PISTE VTT

Adhésion de l'AFMONT à Mountain Bikers Fondation
Le coût de l'adhésion est supporté par les adhérents concernés.
→ opération neutre financièrement pour l'Afmont

9-ANDORRE :

RAS depuis la dernière réunion.

Les fournisseurs "surfacturent" avec l'accord de leurs clients Andorrans de manière à compenser les taxes.

Cela concerne les services et la formation mais pas les produits.

10 INTERVENTION DE PY MANFREDI

Pierre Yves Manfredi nous a présenté le projet de Montpellier 2014.